

Compte-rendu de la réunion du 8/11/2011 à Saint-Privat de Vallongue
(Rédaction : Marcel Poudevigne)

Présents : Frédérique Mathis, Monique Poudevigne, Guy Benoit, Roger Lagrave, Marcel Poudevigne, Etienne Passebois, Huguette Griolet, Denis et Monique Pit, Jean-Pierre Marie, Pierre Schmitt.

Excusés : Pascal Mathis, Richard Thème, Alain Plantier, Michel de Lagausie, Lucien Fort, Eliane Crespon, Claudine Puech, Michèle Guin, Bernadette Agulhon. Francis Villemaux, Pierre-Albert Clément, Roger Verdelhan.

Etienne Passebois ouvre la séance.

Etienne renouvelle le succès et la qualité de ce 2^{ème} rassemblement

Points positifs

- La fréquentation : évaluée à 350/400 personnes pour la journée, 280 repas servis.
- Une montée en puissance indéniable de la notoriété de la manifestation.
- La qualité des saynètes et notamment la prestation époustouflante de Patricia Monchal dans la peau de Françoise Brès
- Repas de qualité
- La présence et l'efficacité des bénévoles de Ste Cécile pour le service et le rangement du repas
- La prestation des deux chorales après le repas, qui a été appréciée et qui est adaptée

Points à revoir

- Les ventes de la boutique du CFD, par manque de temps, de place...alors que c'était l'occasion à ne pas rater, en particulier pour les enveloppes
- Longueur du service du repas, quelques insatisfaits entre aligot et purée et inversement !
- Le problème de sono pour la chorale de St-Privat, dû à la faiblesse du groupe électrogène
- Prévoir un temps et un espace spécifique pour les rencontres des anciens résistants, car il faut valoriser cet aspect.
- Trouver comment formaliser la clôture de la journée
- Evoquer le problème des sanitaires.

Bilan financier

Dépenses

3.653 dont 2.293 € dont le repas+apéro et
255 € pour les costumes

Recettes

4.338 € de recettes dont 3.824 € pour le repas

Résultat bénéficiaire : + 685 €

L'année prochaine l'inauguration de l'aménagement des ruines en lieux de mémoire sera certainement le point culminant du rassemblement.

Les travaux doivent être réalisés avant septembre 2012, nous devons nous assurer de la mise à disposition des lieux par leur propriétaire Monique et Denis Pit.

Guy Benoit propose un bail emphytéotique.

Monique et Denis Pit ne souhaitent pas de bail emphytéotique mais ils proposent d'amender la convention.

Etienne rappelle l'objectif des aménagements, valoriser les ruines en lieu de mémoire, sécuriser les ruines et les accès, autoriser l'accès du site aux touristes et pour la journée de rassemblement, tout en protégeant les récoltes.

Denis : je souhaite préserver pour le long terme la possibilité de reconstruire les ruines.

Marcel : Il nous faut avoir une notion de délai car nous faisons appel à du financement public.

Denis : Il va de soi que nous n'envisageons pas de construire dans le court terme, nous avons bien d'autres choses à faire, nous en reparlerons dans 15 ans.

Guy : Vous n'êtes pas contre d'allonger la durée de la convention ?

Etienne relit la convention pour rappeler à chacun son contenu.

Denis : Nous fait remarquer que la convention n'est pas datée, il accepte de prolonger la durée de la convention.

Après discussions nous décidons de revoir la convention sur les points suivants :

- Date de la convention modifiée: le 1^{er} janvier 2012
- Allonger la durée de la convention en la portant à 12 ans renouvelable.
- En cas de reconstruction des ruines par le propriétaire au terme de la durée de la convention, une concertation aura lieu pour rechercher une solution pour pérenniser le lieu de mémoire.
- Un plan des travaux sera annexé à la convention.
- Enlever la clause de débroussaillage.
- Prévoir une clause laissant le champ à disposition chaque année durant le 2^{ème} WE de septembre
- L'assurance de l'association couvrira les activités de l'association, le foncier et le bâti ne sera pas couvert par l'assurance de l'association.

Un projet de modification sera élaboré dans ce sens, pour une signature à la prochaine réunion.

Jean-Claude Guin se charge d'élaborer le projet de modification.

Avant la prochaine réunion ce projet sera soumis à Monique et Denis Pit pour mise au point.

Les travaux d'aménagement:

- Maître d'ouvrage : L'association du CéFéDé à la ligne Verte (en concertation avec Denis Pit)
- Concepteur et Maîtrise d'œuvre : Pierre Schmitt
- Terrassement et maçonnerie : Alain Rampon
- Autres travaux : Pierre Schmitt
- Fournitures des panneaux de signalisation : SES
- Installation des panneaux de signalisation : Le Conseil Général de la Lozère

Coût des travaux : 27 380 €

Financement :

Financeurs	Subventions actées	Subventions promises
GAL	11 000 €	
REGION	4 000 €	
CONSEIL GENERAL DE LA LOZERE	1 500 €	
PNC	4 000 €	
ONAC	1 500 €	
FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS	500 €	
CLUB CEVENOL		500 €
DEPUTE MOREL A L'HUISSIER	1 000 €	
SOUVENIR FRANÇAIS MENDE		1 500 €
AUTOFINANCEMENT		
• SOUSCRIPTION CHAMPDOMERGUE	1 017 €	
• FONDS PROPRES	2 863 €	
TOTAL	27 380 €	

Vu les financements acquis nous décidons de lancer les travaux.

Prochaine réunion le 11 janvier 2012 à 18h à Saint Privat de Vallongue, Salle Dussaut.

Ordre du jour :

- Signature de la convention modifiée.
- Le point sur le lancement des travaux.
- Réflexion sur le programme 2012.
- Questions diverses.

Amicalement et à bientôt.

Marcel Poudevigne